



Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe

André-Paul Frogner, Sophie Duchesne

► To cite this version:

André-Paul Frogner, Sophie Duchesne. Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe. *Revue Française de Science Politique*, 2002, 52 (4), pp.355-373. hal-01017906v1

HAL Id: hal-01017906

<https://sciencespo.hal.science/hal-01017906v1>

Submitted on 3 Jul 2014 (v1), last revised 20 Jun 2018 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification de l'Europe

In: Revue française de science politique, 52e année, n°4, 2002. pp. 355-373.

Citer ce document / Cite this document :

Frognier André-Paul, Duschesne Sophie. Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification de l'Europe. In: Revue française de science politique, 52e année, n°4, 2002. pp. 355-373.

doi : 10.3406/rfsp.2002.403724

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_2002_num_52_4_403724

Abstract

The European Community has always - that is, since its beginning - given cause for concern regarding its ability to arouse a feeling of belonging, strong enough to establish the legitimacy of its political system. Many explanations have been given for this weakness. The idea that the commitments of Europeans to their nation form a screen between them and Europe is very widespread, especially since the ratification of the Maastricht's Treaty. The database available to test this hypothesis is difficult to use, because of the many changes of wording having occurred since 1994. Nevertheless, it shows a very interesting electoral effect. : far from the periods of sustained public debate on Europe, no antagonism can be measured between the variables of commitment to Europe and to its nations ; while a negative relationship appears between belonging to Europe and national pride during the European electoral campaigns. This contextual effect can be interpreted as a consequence of the bi-dimensional character of the territorial commitments of the Europeans, which combine apolitical logic of choice between elites and citizenries partially competitive, and a sociological logic of belonging to any available imaginary community.

Résumé

Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe

Depuis les débuts de son existence, la Communauté Européenne suscite des inquiétudes quant à sa capacité à faire naître un sentiment d'appartenance de nature suffisamment forte pour asseoir la légitimité de son système politique. Au nombre des explications de la faiblesse de ce qu'on ose à peine désigner comme une « identité » européenne, l'idée que les attachements des Européens à leurs nations respectives feraient écran au développement de cette nouvelle identification figure en bonne place, surtout depuis la ratification du traité de Maastricht. Les données dont on dispose pour tester la validité de cette hypothèse à l'échelle de l'Europe — les enquêtes de l'Eurobaromètre - rendent les choses difficiles à traiter du fait des changements survenus depuis 1994 dans la formulation des questions. Néanmoins, il est possible de faire apparaître un effet de contexte électoral tout à fait intéressant : loin des périodes où le débat public autour de l'Europe est particulièrement soutenu, on n'observe aucun antagonisme dans les mesures d'attachement à l'Europe et à ses nations, alors qu'au moment des consultations européennes, notamment, on observe bien un tel antagonisme. Cet effet de contexte peut être interprété comme la conséquence de la bi-dimensionnalité des attachements territoriaux des Européens, combinant logique politique de choix entre des élites et des communautés politiques pour partie concurrentielles, et logique sociologique d'appartenance à des collectifs imaginaires.

SUR LES DYNAMIQUES SOCIOLOGIQUES ET POLITIQUES DE L'IDENTIFICATION À L'EUROPE

SOPHIE DUCHESNE, ANDRÉ-PAUL FROGNIER

Michael Walzer¹ définit très simplement un citoyen comme « le membre d'une communauté politique, doté des obligations et des prérogatives attachées à cette appartenance ». Dans son acception courante, la communauté politique qui abrite les citoyens se caractérise par son aspect démocratique. Or, historiquement, la citoyenneté moderne s'est construite au sein de démocraties instituées sur des territoires et la communauté politique à laquelle elle renvoie est définie par les frontières du pays qui l'abrite. Il existe un lien fort, historique, ne serait-ce que dans les pays d'Europe, entre le fait de se sentir citoyen – et par là, d'être potentiellement acteur de sa citoyenneté – et le fait de se sentir appartenir à la communauté de destin que représentent les gens qui vivent sur le territoire de son pays². Ce sentiment d'appartenance à sa nation et peut-être aussi à l'Europe, nous le désignerons aussi par la notion d'identification³. Il y a de nombreuses façons de tenter d'évaluer le développement – si tel est le cas – de l'identification à l'Europe. Classiquement, on pourra opposer les approches « par le haut », qui analysent la transformation du cadre juridique, institutionnel⁴ mais aussi intellectuel⁵ qui lui est offert, aux approches « par le bas », qui cherchent plutôt du côté des comportements et des attitudes des citoyens les traces de leur européanisation⁶.

1. Michael Walzer, « Citizenship », dans T. Ball, J. Farr, R. Hanson (eds), *Political Innovation and Conceptual Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, chap. 10, p. 211.

2. Pour une analyse synthétique du lien historique entre nation, démocratie et citoyenneté, cf. Yves Déloye, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 1997 (Repères).

3. Pour une brève discussion du rapport entre identification et identité, et de leur importance dans l'étude des comportements politiques, cf. Sophie Duchesne, Vanessa Scherrer, « L'identité politique comme force de combinaison et de conflictualisation des appartenances sociales : justification théorique d'une définition empirique », contribution au colloque « Identité(s) », Poitiers, janvier 2002.

4. Cf. les travaux de Catherine Wihtol de Wenden, notamment : *La citoyenneté européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997 (La bibliothèque du citoyen).

5. Les prises de position théoriques et philosophiques des trois dernières décennies sur les modalités possibles de la citoyenneté à l'échelle européenne ont été extrêmement nombreuses. La contribution de Jürgen Habermas est une des plus visibles (depuis le texte « Citizenship and National Identity : Some Reflexions on the Future of Europe », *Praxis International*, 12 (1), avril 1992, p. 1-19, jusqu'au récent recueil de textes traduits sous le titre *Après l'État-nation : une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 2000), mais elle est loin d'être la seule. On peut par exemple consulter les contributions réunies par Riva Kastoryano dans le volume intitulé : *Quelle identité pour l'Europe ? Le multiculturalisme à l'épreuve*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, et notamment celle de Jean-Marc Ferry, ainsi que les travaux d'Yves Déloye sur le sujet : « De la citoyenneté stato-nationale à la citoyenneté européenne : quelques éléments de conceptualisation », *Revue suisse de science politique*, 4 (4), hiver 1998, p. 169-194.

6. Ici, il s'agit en particulier de voir comment les citoyens d'Europe se saisissent des occasions qui leur sont ainsi offertes par la transformation du cadre institutionnel, comme la partici-

Mais l'analyse, *via* des données d'enquête, de l'évolution du sentiment d'appartenance à la communauté européenne est étroitement tributaire des données dont on dispose. La réalisation d'une enquête *ad hoc* à l'échelle de la Communauté n'est pas à la portée de n'importe quelle institution de recherche et, pour l'essentiel, les chercheurs qui travaillent sur les questions européennes ont recours à l'instrument communément appelé « Eurobaromètre »¹ : il s'agit d'enquêtes européennes réalisées de façon régulière depuis bientôt trois décennies (deux enquêtes par an, au moins), financées par la Commission, comportant un certain nombre de questions invariables et portant sur des échantillons représentatifs de chaque pays de la Communauté. Mais le choix des questions posées dans l'Eurobaromètre obéit à des logiques multiples, scientifiques et politiques, qui en compliquent souvent l'usage. Étudier l'identification à l'Europe devrait conduire, en principe, à rechercher la mesure de quelque chose de relativement stable et profond. Mais, de fait, jusqu'à une période récente, l'utilisation de données de sondages a conduit à un constat récurrent : la difficulté de recueillir autre chose que des opinions à l'égard de la communauté européenne, opinions fluctuantes, sensibles à la conjoncture politique, très dépendantes des caractéristiques sociologiques des acteurs². Ce difficile développement d'un sentiment d'appartenance susceptible d'asseoir et de légitimer le cadre institutionnel européen en construction a suscité deux grands types d'explications.

Les premières ont d'abord porté sur la nature du système politique européen, sur le fait qu'il est longtemps apparu comme trop lointain, trop complexe pour donner corps à autre chose que des opinions instantanées, superficielles, de la part de citoyens dont tout montrait qu'ils n'avaient que très peu de connaissances et d'intérêt pour l'Europe. La mise en évidence du poids très fort du niveau d'éducation dans la struc-

pation aux élections européennes – cf. l'analyse de André-Paul Frognier : « Identité et participation électorale : pour une approche européenne des élections européennes », dans G. Grunberg, P. Perrineau, C. Ysmal (dir.), *Le vote des Quinze*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000 ; Sylvie Strudel, « The European Citizenship : Theory and Practice, from a Legal Perspective (Maastricht), and from Below (Citizens Representations) », *ICCLP Review*, 3 (1), mars 2000, p. 16-28 – ou encore l'utilisation des ressources offertes par l'Europe aux associations pour élargir leurs champs d'action – Cf. Julien Weisbein, « L'eupéanisation des associations françaises », dans *Les associations et le champ politique au 20^e siècle*, actes du colloque organisé par Claire Andrieu et Danièle Tartakowski, novembre 2000. Plus généralement, sur le lien entre appartenance à l'Europe et mobilisation politique, cf. notamment les contributions de Céline Belot, Anne Jadot, Paul Magnette, Sylvie Strudel, Julien Weisbein, dans le numéro récent de la *Revue internationale de politique* : « Pratiques de la citoyenneté européenne » (9 (1), 2002, coordonné par Sylvie Strudel).

1. Pour une présentation de cet instrument de recherche, cf. P. Bréchon, B. Cautrès (dir.), *Les enquêtes Eurobaromètres. Analyse comparée des données sociopolitiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

2. Ainsi, à la question que nous nous posions ensemble il y a dix ans dans le texte : « Is there a European Identity ? » (dans O. Niedermayer, R. Sinnott (eds), *Public Opinion and Internationalised Governance*, Oxford, Oxford University Press, 1995), nous répondions sans hésitation par la négative. Bruno Cautrès, l'un des principaux spécialistes français des opinions à l'égard de l'Europe, tout en considérant qu'à une situation de « consensus permissif » à l'égard de la construction européenne a succédé une situation de cristallisation et de structuration plus forte de ces attitudes, n'en désigne pas moins le groupe des répondants favorables à l'Europe par le nom de « sympathisants », dénomination qui dénote bien le rapport toujours assez distancié des citoyens européens à la communauté politique que les traités leur ont créée (cf. Bruno Cautrès, « Les attitudes vis-à-vis de l'Europe », dans P. Bréchon, B. Cautrès (dir.), *Les enquêtes Eurobaromètres...*, *op. cit.*, p. 91-113.).

ture des opinions à l'égard de l'Europe s'est faite de bonne heure¹ et se poursuit aujourd'hui encore². Mais la consolidation du processus d'intégration européenne a peu à peu rendu caduque la théorie des « non attitudes » : passés les référendums de ratification du traité de Maastricht, au moment où la plupart des citoyens européens s'initient à l'usage de la monnaie unique, comment croire que c'est encore par méconnaissance de l'Europe qu'ils peinent à s'y identifier³ ? Bien d'autres explications sont alors proposées, et notamment l'absence d'adversaire désigné de l'Europe, ou le flou qui règne autour du lieu exact de son pouvoir. Mais l'une d'elles est tout particulièrement médiatisée : celle qui fait du difficile développement d'une identité européenne la conséquence du nationalisme des Etats membres, autrement dit, qui considère la persistance d'identités nationales affirmées comme le principal obstacle sur la voie de l'identité européenne.

Dans un premier temps, l'opposition théorique entre attachement à sa nation et attachement à l'Europe a surtout été prise en considération par ceux qui, dans l'euphorie politique et idéologique de la fin des années 1960, pronostiquaient la fin rapide des appartenances nationales et l'avènement prochain d'une identification supranationale européenne⁴. Mais les années 1980 et la recrudescence des flambées nationalistes ont mis en cause les analyses sur le déclin des pulsions nationales, au moment où la construction de l'Europe prenait corps sans entraîner le développement des soutiens populaires escomptés. Dès lors, les observateurs de la vie politique ont eu tendance à voir dans l'identification nationale un refuge des Européens contre le changement⁵ et les chercheurs ont diagnostiqué un changement de nature dans la relation entre identifications nationales et identification européenne : les premières, restées imperturbables tant que l'Europe ne représentait qu'un objet politique lointain et sans danger pour les souverainetés nationales, monteraient en puissance au tournant des années 1990 pour s'opposer à la fidélité nouvelle requise par les institutions de l'après-Maastricht⁶.

1. Pour la France, cf. le texte précurseur d'Annick Percheron : « Les Français et l'Europe. Acquiescement de façade ou adhésion véritable ? », *Revue française de science politique*, 41 (3), juin 1991.

2. Cf. notamment le texte récent de Bruno Cautrès et Bernard Denni, « Les attitudes des Français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus » dans P. Bréchon, A. Laurent, P. Perrineau (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, chap. 14.

3. Les chercheurs n'en finissent pas de prendre la mesure de l'absence de connaissances des citoyens sur les objets institutionnels ou politiques mais elle n'est en rien spécifique à l'Europe. Cf. le constat que font Pierre Bréchon, Bruno Cautrès et Bernard Denni de la très faible notoriété du Parlement européen, ou des conditions mêmes du scrutin européen à quelques semaines de la consultation (« L'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe », dans P. Perrineau, C. Ysmal (dir.), *Le vote des Douze*, Paris, Département d'études politiques du Figaro-Presses de Sciences Po, 1995, chap. 6). Les responsables de l'Eurobaromètre, eux, ont une claire conscience de ces enjeux : le nombre de questions consacrées à l'information en matière européenne est considérable !

4. Mattei Dogan est l'un des rares auteurs à avoir maintenu cette thèse jusqu'à une période récente. Cf. « The Decline of Nationalism within Western Europe », *Comparative Politics*, 23 (3), avril 1994, p. 282-305.

5. Cf., par exemple, le texte engagé de Pascal Perrineau et Michel Vieworka, au moment de ce qu'il est convenu d'appeler « le mouvement social de 1995 », qui voient dans les références à l'exception française les symptômes d'un repli identitaire qui manifeste les difficultés de la société française à s'ouvrir sur le monde et construire l'Europe (« De la nature du mouvement social », *Le Monde*, « Horizons/Débats », 20 décembre 1990).

6. Cf. le texte de Nonna Mayer, « La fierté d'être Français, de l'indépendance algérienne à Maastricht », *L'année sociologique*, 1996, 46 (1), p. 151-167.

Cet article a pour objectif¹ de montrer comment l'analyse des données, malheureusement très imparfaites, dont on dispose à l'échelle européenne montre d'abord que l'identité nationale n'est, pas plus à la fin des années 1990 qu'à celle des années 1980, un frein au développement de l'identité européenne ; elle permet même toujours de formuler l'hypothèse qu'une identification à la nation constitue, sinon un préalable, du moins une disposition favorable au développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe de nature à faire vivre les institutions telles qu'elles ont été conçues jusque-là.

UNE ÉVIDENCE STATISTIQUE : L'ABSENCE DE RELATION INVERSE ENTRE IDENTIFICATIONS EUROPÉENNE ET NATIONALES

Travailler sur les questions d'identifications, dans la mesure où cela engage des attitudes profondes et non de simples questions d'opinion, requiert l'utilisation de données complexes, permettant de distinguer les différentes dimensions constitutives des attitudes à l'égard de l'Europe et de la nation. Qu'est-ce qui, parmi les appréciations portées sur l'une ou sur l'autre, relève à proprement parler du sentiment d'appartenance à la communauté politique qu'elles définissent, et qu'est-ce qui ressortit à d'autres questions, comme la dimension purement cognitive de connaissance de l'objet politique proprement dit qu'est un système politique territorialisé², comme l'orientation politique générale du sujet, comme son désir de puissance, sa tendance à la xénophobie, etc.³ Travailler sur ces questions suppose, à défaut, de pouvoir attester une certaine stabilité de l'attitude mesurée par les questions posées et sa relative indépendance des questions d'actualité. Sur les objets qui nous intéressent, il faut bien reconnaître que les Eurobaromètres sont parfois décevants. Pour ce qui est de la mesure de l'identification à la nation, il faut se contenter de la question posée de loin en loin sur la fierté nationale. Par chance, cette variable est justement celle que Guy Michelat et Jean-Pierre Thomas avaient identifiée, dans les années 1960, en France, comme la plus apte à mesurer le sentiment d'appartenance au groupe nation⁴

1. Limité, dans la mesure où il ne s'agit pas de discuter ici la question théorique du lien entre les différents niveaux d'allégeance – nationale et européenne, mais alors pourquoi pas aussi locale – comme l'envisagent les tenants des théories des systèmes politiques multi-niveaux. Pour une présentation très condensée des positions possibles, cf. Joachim Schild, « National versus European Identities ? French and German in the European Multi-Level System », *Journal of Common Market Studies*, 39, 2001, p. 331-351. Ici, notre propos est simplement de regarder ce que les données disponibles permettent ou non de dire.

2. Sur la différence entre identité territoriale et identité territorialisée, cf. A.-P. Frogner, « Les identités politiques territoriales », *Revue internationale de politique comparée*, 5 (1), 1998.

3. À titre d'exemple – mais c'est un exemple assez incomparable, il faut bien le reconnaître – Guy Michelat et Jean-Pierre Thomas, pour leur enquête sur les « Dimensions du nationalisme » (*Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, Paris, Librairie Armand Colin, 1966) ont posé 94 questions qui, toutes, avaient trait au sentiment national, et qui leur ont permis de construire seize échelles correspondant aux différentes dimensions qui le structurent.

4. Même si la formulation est légèrement différente du fait des modes d'administration différents des questionnaires. L'Eurobaromètre demande : « Diriez-vous que vous êtes très fier, plutôt fier, pas très fier ou pas du tout fier d'être (nationalité) ? », alors que la question Michelat/Thomas était : « Êtes-vous fier d'être français ? Entourez la réponse correspondant à votre réponse : toujours fier ; fier, à certaines occasions ; jamais fier. »

— sentiment dont ils avaient montré l'autonomie relative à l'égard de deux autres dimensions de l'identification nationale : le sentiment de supériorité de la nation et l'attachement à la souveraineté nationale, lesquelles se révélaient très dépendantes d'une structuration idéologique gauche-droite.

Pour ce qui est de l'identification à l'Europe, les enquêtes de la Commission ont pendant longtemps posé toute une série de questions, dites « *trend questions* » d'évaluation des opinions à l'égard de l'intégration européenne¹, mais peu de questions permettant d'approcher la dimension proprement affective du rapport individuel, personnel, à la Communauté. Au cours des années 1980, une question sur le sentiment de citoyenneté européenne a été posée de façon régulière² dans une formulation qui posait implicitement la complémentarité des identifications nationales et européennes. Puis, elle a subitement été abandonnée en 1992 et remplacée par une question structurée sur l'idée d'un antagonisme *a priori* entre les deux³. Ce changement malencontreux rend difficile l'évaluation des transformations que le traité de Maastricht et les campagnes d'opinion qui ont accompagné sa ratification ont pu introduire dans les relations entre citoyenneté nationale et européenne. De plus, les évolutions fréquentes et apparemment désordonnées des réponses à cette question témoignent qu'elle est loin d'avoir la stabilité relative qu'on attendrait d'un indicateur censé mesurer une attitude, et non des opinions. Mais, en l'absence d'autres variables pertinentes et d'autres données comparatives de même ampleur, il faut bien voir ce que celle-là permet d'argumenter.

Bien sûr, les lecteurs les moins convaincus par l'usage des données quantitatives d'enquête s'interrogeront sur le bien fondé d'analyses portant sur des questions et des notions dont il est bien peu probable qu'elles revêtent un sens équivalent dans chacun des pays concernés. Mais nous recourrons, pour valider notre analyse, à ce que Jan Van Deth désigne comme une stratégie inférentielle⁴ : c'est l'observation, dans les différents cas étudiés, d'une consistance de la relation entre les variables utilisées entre elles (consistance interne) ou avec d'autres (consistance externe) correspondant à nos hypothèses, qui nous permettra de considérer qu'il existe sinon une signification constante de la variable que nous utilisons, du moins une dimension commune de signification. Autrement dit, nous ne nous attacherons pas à étudier l'évolution des niveaux de réponse à ces questions. Nous allons concentrer notre analyse sur les relations que la variable censée mesurer la notion d'identification à l'Europe entretient

1. Elles portent (ou portaient, car certaines ont été supprimées au cours des cinq dernières années) sur l'attitude à l'égard de l'unification européenne en général, sur les sentiments que l'on éprouverait à l'annonce d'une dissolution brutale de la CE, sur l'évaluation des bénéfices tirés par son propre pays à la CE et sur le fait d'être ou non favorable à cette appartenance.

2. Si l'on peut dire, puisque la formulation a changé elle aussi de façon assez régulière, mais de façon « bénigne » puisqu'il s'agissait seulement de retirer ou de remettre le mot « citoyen » dans la formulation : « Vous arrive-t-il de penser que vous êtes non seulement un (citoyen) (nationalité), mais aussi un (citoyen) européen ? Est-ce souvent, parfois, jamais ? » En 1992 (EB37), quand la question a été posée pour la dernière fois, les deux formulations ont été comparées (chacune ayant été posée à la moitié de l'échantillon), ce qui permet de constater que cela ne fait pratiquement aucune différence, les niveaux de réponse étant les mêmes et les relations des réponses aux variables importantes de l'enquête également.

3. « Dans un futur proche, est-ce que vous vous imaginez comme français seulement, comme européen et français, comme français et européen ou comme européen seulement ? »

4. Au sens de J. W. Van Deth, « Equivalence in Comparative Political Research », dans J. W. Van Deth (ed.), *Comparative Politics. The Problem of Equivalence*, Routledge, New York, 1998, p. 1-20.

tant avec celles qui sont destinées à cerner les attitudes à l'égard de l'Europe de façon plus générale qu'avec celles qui concernent l'attachement à la nation. Il est évident aussi que, si la consistance peut être étudiée dans le temps et que les relations entre les variables peuvent donner lieu à une interprétation répétée à des moments différents, l'équivalence de signification des indicateurs ne peut qu'en sortir renforcée.

Tableau 1. Corrélations entre fierté nationale et citoyenneté européenne
(calculées pour chaque échantillon national, au niveau des réponses individuelles) **

	1982	1985	1988	1994	1997	1999 oct./ nov.	2000 avril/ mai	2000 nov./ déc.
Allemagne (Ouest)	-0,13*	-0,15*	0,05	0,36*	0,17*	0,23*	0,28*	0,22*
Autriche	—	—	—	—	0,05	0,19*	0,24*	0,08
Belgique	-0,16*	-0,05	-0,01	0,32*	-0,04	0,06	0,06	0,05
Danemark	-0,00	-0,10*	-0,04	0,18*	0,05	0,16*	0,24*	0,16*
Espagne	—	-0,06	0,00	0,30*	0,10	0,20*	0,31*	0,29*
Finlande	—	—	—	—	0,08	0,08	0,07	0,07
France	-0,10*	-0,08	-0,01	0,24*	0,14*	0,19*	0,12*	0,19*
Grande-Bretagne	0,01	0,01	0,08	0,35*	0,19*	0,21*	0,29*	0,13*
Grèce	-0,03	0,03	0,07	0,08	-0,01	0,10	0,12	0,04
Irlande	-0,00	0,04	0,03	0,09*	-0,02	0,19*	0,26*	0,07
Italie	-0,05	-0,05	-0,00	0,15*	-0,02	0,10	0,02	0,09
Pays-Bas	0,00	0,04	0,02	0,20*	0,13	0,17*	0,15*	0,24*
Portugal	—	-0,17*	-0,09	0,06	-0,04	0,05	0,19*	-0,03
Suède	—	—	—	—	0,10	0,18*	0,20*	0,18*

Pour chacune des années où les questions sur la fierté nationale et sur le sentiment de citoyenneté ou d'appartenance à l'Europe ont été posées en même temps, le tableau indique le coefficient de corrélation – R de Pearson – qui manifeste s'il existe une relation linéaire entre les réponses à l'une et à l'autre.

– Pour la question sur la citoyenneté européenne, un coefficient positif signifie que : plus quelqu'un se dit fier d'être de son pays, moins il a de chance de se dire européen, et un coefficient négatif, le contraire : plus quelqu'un se dit fier de son pays, plus il a de chance de se sentir Européen. La relation est d'autant plus forte que le coefficient est proche de 1 et elle est considérée comme significative – comme ayant une valeur statistique – quand le coefficient est suivi d'une étoile (au seuil de 0,05 minimum).

– Pour la question « national et/ou européen », un coefficient positif signifie que : plus quelqu'un est fier de son pays, plus il tendra à se déclarer exclusivement national, et un coefficient négatif (et significatif), que plus il se sent fier de son pays, plus il se considérera comme européen.

(Vu la taille très limitée de l'échantillon luxembourgeois répondant à ces questions, nous n'en citons pas les résultats.)

** On peut contester l'usage du coefficient de corrélation de Pearson pour des variables ordinales comme celles que nous utilisons, dès lors que celui-ci n'est pas conçu pour cela et conduit à faire implicitement l'hypothèse d'une régularité des espaces délimités par les items. Il ne fait pas de doute que l'usage de méthodes et de coefficients statistiques plus élaborés permettrait d'affiner les résultats obtenus, notamment dans la mise en évidence de relations non linéaires entre les observations. Mais notre propos ici étant limité à la mise en évidence d'un simple effet de contexte, nous nous sommes contentés d'utiliser la mesure la plus familière aux lecteurs de la Revue.

On trouvera dans le tableau 1 les valeurs du coefficient de corrélation, la mesure la plus simple d'association linéaire entre deux variables, entre l'indicateur disponible pour mesurer l'identification à l'Europe et la fierté nationale. Pour les années 1982, 1985 et 1988, les choses sont claires : aussi étonnant qu'il puisse paraître à beaucoup, on n'observe aucune relation statistique linéaire tendant à opposer la fierté nationale et le sentiment d'appartenance à l'Europe. À cette époque au moins, les enquêtes montrent que ce n'est pas parce que quelqu'un se dit très fier de son pays qu'il a moins de chance de se sentir souvent européen. Les rares cas où l'on observe un coefficient significatif (Allemagne 1982 et 1985, Belgique 1982, Danemark 1985, France 1982 et

Portugal 1985), la relation va même en sens inverse : plus les personnes interrogées se disent fières d'être de leur pays, plus elles ont de chance de se sentir européenne¹.

À partir de 1992, la question destinée à mesurer l'évolution de l'éventuelle identité européenne change. Cette année-là, les deux questions – l'ancienne, qui demande s'il arrive de se sentir Européen en plus de national, et la nouvelle, qui demande si l'on se sent national ou européen – sont posées en même temps, mais le questionnaire ne comprend pas la variable fierté nationale et ne permet donc pas une comparaison simple des relations entre les deux questions sur la citoyenneté européenne et l'indicateur d'appartenance nationale. En 1994, quand la question sur la fierté nationale est de nouveau posée, on observe effectivement une relation statistique significative négative, parfois même assez forte, dans la plupart des pays de la CE² entre les réponses aux deux questions : ceux qui se disent très fiers de leur pays sont donc plus nombreux à se concevoir (dans un futur proche) seulement comme des nationaux.

En 1997, lorsqu'on analyse ensemble les réponses recueillies dans tous des pays de la CE, la relation entre fierté nationale et identification à l'Europe semble se confirmer : sur l'ensemble de l'échantillon, en données pondérées, 54 % des gens qui se disent très fiers de leur pays se voient, dans un futur proche, seulement comme des nationaux, contre 43 % de ceux qui sont seulement « plutôt fiers » de leur pays, 38 % de ceux qui n'en sont pas très fiers et 40 % de ceux qui n'en sont pas fiers du tout³. Mais cette relation n'est pas stable d'un pays à l'autre : si, dans les Länder occidentaux de l'Allemagne, en France et en Grande-Bretagne, on observe bien une relation significative entre les deux mesures d'identité européenne et nationale, ce qui manifeste un relatif antagonisme entre le fait de se sentir fier de son pays et la propension à se sentir européen, en Belgique, au Danemark, en Grèce, en Italie, en Irlande et au Portugal, la relation, si elle n'est pas significative, tend en sens inverse, et ce, malgré l'opposition que la formulation de la question introduit explicitement entre les niveaux nationaux et européens d'identification. La relation calculée au niveau européen est donc en partie un artefact, qui vient nous rappeler à propos que ces questions d'identité européenne ne peuvent être travaillées de façon agrégée et qu'il faut tenir compte, pour chaque pays, de la structure des identités territoriales, et tout particulièrement, de la nature de l'identité nationale. Car s'il est un résultat qui perdure, après trois décennies d'enquêtes sur la construction des attitudes à l'égard de l'Europe, c'est bien le poids des différences nationales⁴.

1. Cette « démonstration » a déjà fait l'objet de la publication citée ci-dessus : « Is there a European Identity ? », dans O. Niedermayer, R. Sinnott (eds), *Public Opinion ...*, op. cit.

2. À l'exception de la Grèce et du Portugal.

3. Comme le souligne Claude Dargent dans le texte « Citoyenneté européenne : la concurrence des identités sociales et territoriales » (dans B. Cautrès, D. Reynié (dir.), *L'opinion européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000), où il défend la thèse de l'antagonisme entre les deux niveaux d'identité territoriale. À noter que Claude Dargent s'est récemment rallié à la thèse des identités cumulatives en analysant des données françaises produites par l'Observatoire interrégional du politique (cf. « Identités régionales et aspirations politiques : l'exemple de la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique*, 51 (5), octobre 2001, p. 787-806, notamment p. 792).

4. Les analyses les plus sophistiquées des questions sur l'Europe conduisent toujours à mettre en lumière le caractère irréductible des différences nationales « toutes choses égales par ailleurs », donc même après avoir neutralisé les différences européennes en matière (par exemple) de différentiel d'instruction, de richesse, d'orientation religieuse, de structure générationnelle de la population, d'orientation politique, d'équilibre urbain/rural, etc. C'est le cas de nombreuses analyses menées par Bruno Cautrès.

Donc, alors qu'on observait avant 1992 une relation plutôt convergente entre identité nationale et européenne, les données de 1994 laissent à penser qu'on assiste à une nette poussée d'antagonisme entre les deux niveaux d'identification dans l'ensemble des pays de la communauté. Mais comment faire la part entre le changement de mesure – la question nouvelle suggérant l'antagonisme quand la précédente impliquait le cumul – et la transformation effective de la relation entre les identités ? On l'a vu, des chercheurs de premier plan ont analysé cette nouvelle relation statistique entre fierté nationale et mesure de l'identité européenne comme l'effet de l'importance croissante de l'enjeu européen. Mais on peut faire une troisième hypothèse, dont les effets pourraient se cumuler avec ceux du changement d'indicateur : un effet de contexte. On se souvient en effet du contexte de 1994, date des premières élections européennes consécutives à la ratification du traité de Maastricht : c'est la période par excellence où les forces politiques qui, dans les différents pays de l'Europe, s'opposent à son développement au nom de la souveraineté nationale, forcent la voix. C'est aussi une année d'élections européennes normales. L'impact des arguments de type « souverainiste » est visible sur les données recueillies en 1994, mais il semble s'estomper rapidement puisque, dès 1997, on passe de neuf à trois coefficients de corrélation significatifs (sur quatorze) et le sens de la relation entre fierté nationale et identification à l'Europe s'inverse pour cinq des pays concernés (Belgique, Grèce, Irlande, Italie et Portugal).

Si le poids du contexte électoral et politique est à ce point important, on doit pouvoir le vérifier pour d'autres périodes équivalentes – à condition bien sûr que les données nous fournissent les indicateurs nécessaires. De fait, trois Eurobaromètres récents reprennent nos deux questions de base, fierté nationale et mesure de l'identification à l'Europe : ceux d'octobre/novembre 1999, d'avril/mai 2000 et de novembre/décembre 2000. Ils sont d'autant plus intéressants pour notre propos qu'ils suivent une période électorale (celles des élections européennes de juin 1999), mais aussi une période où les problèmes qu'a rencontré l'ancien collègue des Commissaires ont été largement médiatisés, ce qui permet d'effectuer des comparaisons non dénuées de sens, en terme de mobilisation de l'intérêt du public, avec la période de 1994. L'examen des réponses de tout l'échantillon européen (pondéré) montre clairement, en 1999 comme dans le cas de 1997, une relation inverse entre fierté nationale et identification à l'Europe. 59,8 % des Européens qui sont très fiers de leur pays ne se voient dans l'avenir que comme des nationaux, contre 38,2 % d'« assez fiers », 35,1 % de « pas très fiers » et 35,7 % de « pas fiers du tout ». Cette relation perdure dans le premier Eurobaromètre de 2000, avec respectivement 56,3 %, 30,8 % ; 31,5 % et 32,7 %, tout comme dans la seconde enquête de 2000, avec 45,2 %, 35 %, 36,1 % et 21,8 %, et ce, bien que le niveau de ceux qui sont très fiers de leur nation et ne se voient que comme nationaux dans le futur baisse significativement.

Mais l'examen des résultats par pays montre de nouveau une différence considérable entre les différentes vagues d'enquête, et plus particulièrement, entre les résultats de 1999 et du premier sondage de 2000, et ceux du second sondage de cette même année. L'on retrouve ici le même type de phénomène que celui de 1994-1997. En 1999 et au début 2000, la structure des corrélations entre les deux variables renvoie certainement à l'antagonisme des deux identifications. La mobilisation électorale a fait son œuvre. Les corrélations sont élevées et indiquent bien une relation linéaire négative entre les deux attachements, à l'Europe et à la nation. En 1999 et au commencement de 2000, seuls la Belgique, la Finlande, la Grèce, l'Italie et le Portugal (en 1999 seulement) n'ont pas de résultats significatifs. Alors que les choses s'inversent à la fin de

2000 : la relation n'est plus significative que pour la moitié des pays étudiés (l'Allemagne – ou plutôt ses Länder de l'ouest¹ –, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Suède) et elle tend à changer de signe pour le Portugal. On observe aussi que la relation s'affaiblit plus particulièrement dans plusieurs des mêmes pays qu'en 1997 : en Belgique, en Grèce, en Irlande, en Italie et au Portugal. Manquent le Danemark et l'Espagne, mais on observe, en revanche, le même processus dans deux nouveaux pays de l'Union, l'Autriche et la Finlande. De plus, le délai par rapport aux dernières élections européennes est plus court dans le cas précédent. Si l'hypothèse d'un effet de mobilisation dû aux élections est correcte, les relations entre les deux variables devraient continuer de s'estomper.

Pour vérifier que l'évolution des corrélations entre fierté nationale et identification à l'Europe dans le futur est significative, on a procédé au calcul des corrélations entre chacune de ces variables et un indicateur de base des Eurobaromètres, l'évaluation des bienfaits de l'appartenance de son pays à la CE. On trouvera en annexe les représentations graphiques de ces trois séries de corrélations, qui font bien apparaître la particularité de la première sur les deux autres (c'est-à-dire le fait que ces corrélations s'infléchissent bien dans tous les pays aux mêmes périodes, contrairement aux deux autres schémas où les évolutions par pays semblent aléatoires, ou disons plutôt, indépendantes les unes des autres.)

La mise en évidence, à deux périodes, d'une relation statistique complexe identique entre les indicateurs prouve bien que, quel que soit le sens différent que les questions sur la fierté nationale d'une part, et sur l'identification à l'Europe d'autre part, peuvent prendre quand elles sont « immergées » dans le contexte socio-historique de chaque pays pris en particulier, elles comportent dans la plupart des cas et sur le moyen terme des dimensions communes de signification.

La mise en évidence de l'effet du contexte électoral ne doit pas pour autant nous faire oublier le changement d'indicateur. Les données d'avant 1992 montraient non seulement qu'il n'y avait pas d'antagonisme *a priori* entre le fait d'être fier de son pays et le fait de se sentir Européen, mais même, elles permettaient de formuler l'hypothèse inverse, à savoir que la fierté nationale était plutôt une donnée favorable au développement d'une identification à l'Europe que l'inverse. Si la mise en évidence de l'effet de contexte électoral nous permet de neutraliser l'hypothèse d'un nouvel antagonisme structurel entre les deux niveaux d'appartenance, nation et Europe, il reste que les données d'après 1992 ne permettent plus de nourrir l'hypothèse du caractère cumulatif de ces appartenances. Mais la mesure utilisée depuis ne fait-elle pas écran à cette relation d'affinité des identifications territoriales ?

La seconde enquête de 2000 offre l'avantage de comporter, outre la question sur la fierté nationale, une autre question sur la fierté d'être européen. Si l'hypothèse de l'opposition fondatrice entre identité nationale et européenne était valable, la fierté européenne devrait être corrélée négativement avec la fierté nationale : moins on serait fier de sa nation, plus on serait fier d'être européen. L'examen des données pour tout l'échantillon montre que cette hypothèse est profondément fautive : ceux qui sont très fiers de leur nationalité sont très fiers d'être européen à concurrence de 31,7 %, assez fiers à 36,9 %, pas très fiers à 15,2 % et pas fiers du tout d'être européen à 9,6 %. Inversement, ceux qui ne sont pas fiers du tout de leur nationalité sont très fiers d'être européen à hauteur de 2,4 %, assez fiers pour 19 %, pas très fiers pour 14,8 % et pas

1. On a maintenu les calculs sur la partie Ouest de l'Allemagne pour garder une perspective comparée de moyen terme.

fiers du tout d'être européen, pour 58,7 %. Il n'y a donc aucun effet de compensation entre les deux types de fierté : elles sont corrélées aussi bien linéairement que positivement¹. L'examen État par État va aussi dans ce sens : toutes les corrélations sont positives et significatives, même si le cas du Royaume-Uni mériterait à l'évidence une analyse plus approfondie.

Tableau 2. Fierté nationale et fierté européenne

2000 nov./déc.	Allemagne (Ouest)	Autriche	Belgique	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grande-Bretagne	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Suède
	0,56*	0,39*	0,39*	0,38*	0,42*	0,37*	0,35*	0,08*	0,33*	0,31*	0,36*	0,46*	0,37*	0,40*

Le même coefficient de corrélation – R de Pearson – que dans le tableau 1 a été utilisé. Lorsque le coefficient est positif, cela signifie que plus quelqu'un se dit fier de son pays, plus il se sent fier d'être européen. La relation est d'autant plus forte que le coefficient est proche de 1 et elle est considérée comme significative – elle a une valeur statistique – quand le coefficient est suivi d'une étoile (au seuil de 0.05 minimum). Vu la taille très limitée de l'échantillon luxembourgeois répondant à ces questions, nous n'en citons pas les résultats.

On observe ainsi que, au même moment où les données Eurobaromètres peuvent laisser croire à l'existence de relations sans signification statistique, voire négatives, entre identifications à la nation et à l'Europe (cf. Tableau 1), cette autre mesure fait apparaître dans chaque cas une relation positive très nette entre elles. Comment interpréter cette dépendance si forte de la relation étudiée à l'égard de l'indicateur utilisé pour mesurer le sentiment d'appartenance à l'Europe ? On peut déjà y voir le signe du rôle délicat que joue la contextualisation dans l'étude des attitudes. Car on peut effectivement penser que peu importent les dispositions générales qui président aux attachements que les gens éprouvent à l'égard des communautés politiques dont ils relèvent : l'important n'est-il pas de savoir quel territoire ils privilégient lorsqu'ils sont mis en position de choisir ? Sinon que s'intéresser exclusivement au choix de dernière instance peut conduire à passer à côté de certaines caractéristiques des attachements territoriaux, lesquelles risquent de se révéler essentielles pour comprendre comment se forment et se transforment les identifications aux territoires. Il nous semble ainsi que, au-delà des effets de contextes, l'apparente labilité de la relation entre les identités nationales et européenne s'explique avant tout, comme nous allons l'aborder maintenant, par la bidimensionnalité fondamentale de l'identification à un territoire en général, et de l'identification à une nation en particulier. Si l'une des dimensions, que nous désignerons comme « politique », prévaut dans certains contextes, l'identité nationale comprend aussi une dimension plus « sociologique », qui rend compte de la propension des acteurs à se sentir appartenir à un collectif. Et celle-là, loin d'opposer l'Europe à ses nations, les rend dépendantes l'une des autres.

1. On trouve le même résultat en France dans une enquête réalisée par l'OIP comportant des questions identiques. Cf. S. Duchesne, « L'attachement à la nation ouvre la voie à l'identité européenne » (paru à l'origine dans *Le Monde* du 28 mai 1999, disponible à l'adresse suivante : <<http://www.cevipof.msh-paris.fr/moment/lemondeweb.htm>>) ou, pour une analyse plus récente des mêmes données, Claude Dargent, art. cité.

LES INDICES D'UNE RELATION PLUS COMPLEXE : LES DEUX DIMENSIONS DE L'IDENTIFICATION NATIONALE... ET EUROPÉENNE

À l'origine de l'intérêt portée à cette question de l'articulation de l'identification à la nation et à l'Europe se trouve une enquête qualitative réalisée en France à la fin des années 1980, sur les représentations de la citoyenneté¹. Les entretiens approfondis réalisés à cette occasion conduisaient à opposer deux modèles de citoyenneté, l'un construit sur la notion d'identité nationale, l'autre construit contre toute forme d'appartenance à un groupe, qu'il soit ou non territorial, autre que l'humanité. Contrairement à ce que la thèse de l'Europe contre les nations pouvait laisser attendre, les entretiens les plus proches du second modèle, universaliste, n'étaient pas ceux où l'Europe était évoquée. Bien au contraire, l'Europe était mentionnée par les personnes interrogées les plus nostalgiques d'une interprétation nationale de l'histoire. Elle apparaissait comme le nouveau rempart, la solution de repli contre ce qu'on n'appelait pas encore la « globalisation », contre l'effacement progressif et vécu comme inéluctable des frontières nationales, de tout ce qui, dans ce système de représentations, signifie la dissolution du fondement de l'identité personnelle².

Le premier univers de représentation faisait valoir un mode d'identification à la nation très proche de la « communauté imaginée » décrite par Benedict Anderson³, et relativement exempt de tout antagonisme à l'égard des autres nations ; mais cet univers semblait par contre profondément particulariste, au sens où tout y était repéré, dans le temps et dans l'espace, et où la grandeur de chacun se mesurait à l'aune de l'histoire qu'il incarne et fait perdurer. Ce modèle s'opposait à un second, lui universaliste, fondé sur l'horreur du groupe et de tout ce qui l'exprime, les frontières notamment. Dans cette deuxième modalité du lien civique à la française, la relation entre deux personnes s'établissait sur la base de l'identification potentielle à chaque autre être humain, dans un rejet de tout ce qui introduit des différences *a priori* entre les hommes. L'identité nationale apparaissait là comme une déformation de l'humanité parce qu'elle produit des préjugés difficilement surmontables. Et les entretiens montraient bien comment, dans ce second univers de représentations, l'Europe n'avait pas plus droit de cité que la nation, puisqu'elles sont autant l'une que l'autre source de différences entre citoyens et étrangers, source de discriminations et de rupture dans l'humanité.

Plus largement, l'enquête permettait de conclure à la propension, très variablement répartie entre les personnes interrogées, à procéder par identification au collectif ou à l'individuel. En ce sens, l'identité territoriale apparaissait bien d'abord fondamentalement, comme toute identité sociale, inscrite dans un « entredeux »⁴, entre le processus de différenciation ou d'autonomisation de l'acteur social et celui d'identification ou d'intégration dans des collectifs. En tant que telle – et c'est ce que nous pensons être insuffi-

1. S. Duchesne, *Citoyenneté à la française*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

2. Pour une présentation rapide des deux modèles, cf. le texte paru dans les *Cahiers du CEVIPOF* (18, novembre 1997), disponible sur le site du laboratoire à l'adresse suivante : <<http://www.cevipof.msh-paris.fr/publications/cahier18.htm>>.

3. Benedict Anderson, *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres-New York, Verso, 1991.

4. Pour reprendre les mots de Pierre Tap, dans son introduction à *Identité individuelle et personnalisation*, Toulouse, Privat, 1980 (premier volume des actes du colloque *Production et affirmation de l'identité*, Toulouse, septembre 1979).

samment pris en compte pour analyser l'émergence de l'identification à l'Europe – on trouve dans l'identification à la nation – couramment désignée sous le terme d'identité nationale – l'indice d'une certaine propension de l'acteur à s'identifier à des collectifs, disposition également nécessaire au développement d'une identification à l'Europe.

L'analyse des données Eurobaromètre présentées ci-dessus tend à confirmer les hypothèses établies à partir du cas français. Indépendamment des significations historiques particulières que revêt chaque nation, l'identification à une nation combine (au moins), deux dimensions : une dimension sociologique, qui manifeste la disposition de l'acteur, produit de sa socialisation, à s'identifier à des collectifs, à se sentir « faire partie » des groupes qui sont objectivement les siens ; et une dimension politique, résultat des rapports de force et des stratégies des acteurs politiques, qui le pousse à arbitrer entre les différents groupes objets de ses identifications. Dans les périodes d'intenses discussions politiques autour de l'Europe que représentent les années d'élections européennes, surtout si elles s'accompagnent d'événements politiques comme la mise en œuvre du traité de Maastricht ou, plus récemment, les mises en cause de la Commission européenne, on peut effectivement observer sur les attitudes des citoyens de la Communauté les conséquences des enjeux de pouvoir entre les leaders politiques nationaux et européens : ils tendent à opposer leurs attachements national et européen, et la fierté qu'il tirent de leur appartenance nationale devient un obstacle à son prolongement dans l'Europe. Mais, dans les périodes plus calmes – qui n'excluent pas la présence et l'activité de forces politiques qui entretiennent l'antagonisme entre nations et Europe¹ –, on mesure alors plus clairement la dimension sociologique de l'attachement à l'Europe, qui résulte de la capacité des acteurs à s'identifier à une communauté politique imaginée et lointaine, et cette capacité a pour matrice – pour « amorce », pourrait-on dire – la capacité à s'identifier à cette autre communauté politique imaginée et lointaine qu'est la nation.

Cette idée qu'il existe d'un côté des acteurs pour qui le territoire constitue un repère identitaire valide, au sens où il délimite des groupes sociaux auxquels ils se sentent appartenir, et de l'autre, des gens qui ne font pas, ou peu, ce type de projection et pour qui le seul « territoire » d'identification valide serait celui qui abrite l'humanité toute entière, demanderait, pour être pleinement validée, des données intégrant dans les territoires d'identification le monde ou l'humanité². À défaut, les données de l'hiver 2000 nous donnent les moyens de vérifier la relative autonomie d'une dimension commune aux différents territoires inclus dans l'Europe – ville, région (avec toute l'hétérogénéité que ces notions revêtent pour les différents pays de la CE), nation et

1. En calculant, avec les données Eurobaromètre de 1997, la part, dans les échantillons nationaux, de ceux qui déclarent à la fois ne s'envisager que comme des citoyens de leur pays et se disent très fiers de lui, on obtient un classement pratiquement inverse à la force des partis d'extrême droite (plus il y a succès électoral de l'extrême droite, moins, paradoxalement, le nombre de gens qui se déclarent fiers et non européens est important). Tout se passe comme si la présence de ces partis, leur action sur la scène politique donnait du sens – nationaliste – à cette combinaison, fierté et exclusivité de l'identification nationale, et la rendait plus difficilement exprimable (cf. S. Duchesne, « L'attachement à la nation ouvre la voie... », art. cité).

2. C'est le cas dans l'enquête sur laquelle est fondé le livre : *Les valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*, dirigé par P. Bréchon (Paris, Armand Colin, 2000). Yannick Lemel, dans le chapitre « Les appartenances collectives des Français » (p. 68-83), montre qu'on y retrouve la distinction entre deux types de territoires : d'une part, des territoires que Lemel qualifie de « contextualisés », qui s'ordonnent du local à l'Europe, et pour lesquels la nation joue un rôle central comme moteur de l'identification à une communauté imaginée ; l'identification à ce type de territoire accepte bien les cumuls entre échelons territoriaux mais, de plus, se combine et se renforce avec des identifications à d'autres groupes sociaux (ici, la classe sociale). .../...

Europe – et leur absence de conflictualité. En effet, l'Eubaromètre 54, en plus des questions que nous avons utilisées jusqu'ici – fierté nationale et européenne, et sentiment d'appartenance nationale et/ou européenne dans l'avenir – et des questions qui reviennent à chaque vague d'enquête sur l'évaluation que chacun fait de l'appartenance de son pays à la CE, comprend une série de quatre questions destinées à mesurer, indépendamment les uns des autres, les attachements à la commune, la région, le pays et l'Europe¹. Un simple croisement entre les réponses à ces différentes questions permet de vérifier, une fois encore, l'absence d'antagonisme entre ces différents échelons. La matrice des corrélations – calculée ici sur l'ensemble de l'échantillon et pour chacun des pays concernés – est claire : tous les coefficients sont positifs et indiquent, de façon significative, une relation forte entre chacun des indicateurs, et d'autant plus forte que les deux territoires se touchent dans l'échelle qui va du local au continent.

Tableau 3. Corrélations entre mesure de l'attachement au pays et mesures de l'attachement à la ville, la région et l'Europe, par pays (novembre-décembre 2000)

Corrélation entre attachement au pays et à :	Europe	Allemagne (Ouest)	Autriche	Belgique	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grande-Bretagne	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Suède
– la ville	0,45	0,50	0,54	0,51	0,34	0,36	0,33	0,50	0,37	0,45	0,41	0,39	0,39	0,62	0,40
– la région	0,51	0,63	0,65	0,60	0,27	0,49	0,41	0,52	0,50	0,56	0,55	0,37	0,43	0,64	0,49
– l'Europe	0,33	0,49	0,42	0,45	0,30	0,37	0,28	0,31	0,22	0,21	0,29	0,37	0,38	0,35	0,38

En effet, même si, dans pratiquement tous les cas, les coefficients de corrélation entre attachement à l'Europe et à la nation sont sensiblement inférieurs aux autres, il n'empêche que ces coefficients, qui vont de +0,20 en Grande-Bretagne à +0,54 en Belgique, sont tous significatifs et n'indiquent pas d'opposition entre attachement à la nation et à l'Europe². Cependant, la complémentarité des identifications territoriales

D'autre part, un territoire qui, en fait, n'en est pas un, parce qu'il ne connaît pas les frontières qui matérialisent les autres, parce qu'il englobe l'humanité entière et ce faisant, ne définit pas d'*outgroup* : le monde, la planète. Ce pseudo territoire tient lieu de refuge ou de substitut pour ceux que leur socialisation, caractérisée par la mobilité, a placés dans un rapport aux autres qui fait une très faible part à l'identification aux groupes : ceux qui se distinguent par une très forte disposition à l'individualisation. Ce groupe, qui se caractérise, outre sa mobilité, par des propriétés sociales favorisées, est minoritaire. Mais tous les travaux sociologiques des dernières décennies laissent à penser qu'il est en expansion.

1. « Les gens peuvent se sentir attachés à des degrés divers à leur ville/village, à leur région, à leur pays ou à l'Europe. Pouvez-vous me dire dans quelle mesure vous vous sentez attaché à votre ville/village, votre région, votre pays, à l'Europe ? Très attaché, plutôt attaché, plutôt pas attaché ou pas du tout attaché ? »

2. On peut aussi confirmer que l'observation faite par Claude Dargent sur les données françaises se vérifie sur l'ensemble des données européennes : la spécificité de l'attachement à l'Europe, qui se traduit dans des niveaux de corrélation sensiblement moins élevés que ceux qui unissent les autres attachements, apparaît notamment dans les relations différentes que cette mesure entretient avec les déterminants socio-politiques. On retrouve les mêmes effets : alors que la force des attachements locaux et nationaux augmentent nettement avec l'âge, l'attachement à l'Europe en est indépendant ; et, alors que les attachements baissent globalement avec le niveau d'éducation, l'attachement pour l'Europe lui augmente plutôt avec lui (Claude Dargent, « Identités régionales et aspirations politiques », art. cité).

apparaît mieux encore dans les résultats de l'analyse factorielle réunissant les différentes variables évoquées ci-dessus.

On retrouve le même effet dans chacune des analyses par pays : l'analyse met chaque fois en lumière une première dimension à laquelle contribuent, de façon sensiblement équivalente, toutes les variables d'identification territoriales, fierté et attachement, tous niveaux confondus (du local à l'Europe). Les deux variables d'évaluation de l'appartenance du pays du répondant à la CE contribuent peu à cet axe, de même que la question « national ou/et Européen »¹. Cette dernière variable, qui est donc celle qui a remplacé la mesure de « citoyenneté européenne » et à partir de laquelle ont été interprétés les changements dans l'attitude comparée à l'égard de l'Europe et de la nation, contribue le plus souvent à deux facteurs – comme dans l'analyse de l'ensemble des données, présentée ci-dessous – de façon un peu déconcertante : dans un axe (le facteur 2 présent dans presque tous les cas), elle intervient assez fortement, de façon attendue², à l'inverse des variables d'évaluation de l'appartenance du pays à la CE. L'axe dessiné correspond donc peu ou prou à une dimension d'acceptation ou de refus de la Communauté (avec des contributions négatives faibles des attachements purement nationaux, hors comparaison avec l'Europe, mais plus fortes des attachements locaux). Mais cette question (parfois désignée sous le nom de question « Moreno », du nom de celui qui en proposa une première formulation) se retrouve aussi fortement impliqué dans un autre axe (dans le tableau 4, le facteur 4), moins fréquent dans les analyses par pays, il est vrai. Là, elle participe à une dimension dans laquelle l'évaluation positive de l'appartenance de son pays à la CE va de pair avec une affirmation de l'appartenance nationale. Enfin, l'analyse des réponses de l'ensemble de l'échantillon fait apparaître un dernier axe (le facteur 3) présent dans un tiers des analyses par pays, structuré par les attachements locaux.

Tableau 4. Analyse factorielle des variables d'attachements territoriaux et d'évaluation de l'appartenance à la CE (nov.-déc. 2000)

	<i>Factor 1</i>	<i>Factor 2</i>	<i>Factor 3</i>	<i>Factor 4</i>
Q6 fierté nationale	,61656	-,11551	-,34491	,40951
Q7 fierté européenne	,55357	,43498	-,51499	-,02480
Q801 attachemt commune	,65946	-,35950	,37254	-,23037
Q802 attachemt région	,69391	-,36952	,33842	-,22276
Q803 attachemt pays	,75561	-,24082	-,00355	,04886
Q804 attachemt Europe	,56855	,36996	-,31758	-,35647
Q17 appartenance CE bien/mal	,26626	,69310	,37633	,23764
Q18 pays bénéficié appart. CE	,26510	,65704	,40805	,31688
Q23 national et/ou européen	,12727	-,49645	-,06213	,67744

1. La seule exception est l'Italie : l'analyse ne produit que deux facteurs, et le premier mêle attachements et évaluation de l'appartenance, tandis que le second oppose l'Europe à la nation et au local.

2. Les questions sont formulées de façon inversée : les variables d'évaluation proposent en choix 1 « les réponses très favorables à l'Europe » tandis que la question national et/ou Européen propose en choix 1 la réponse « national seulement ».

Final Statistics :

<i>Variable</i>	<i>Communality</i>	<i>Factor</i>	<i>Eigenvalue</i>	<i>Pct of Var</i>	<i>Cum Pct</i>
Q6	,68014	1	2,65453	29,5	29,5
Q7	,76147	2	1,82175	20,2	49,7
Q801	,75598	3	1,05035	11,7	61,4
Q802	,78221	4	1,01628	11,3	72,7
Q803	,63133				
Q804	,68805				
Q17	,74938				
Q18	,76890				
Q23	,72544				

Il nous importait donc de faire valoir, dans cette analyse, la relative indépendance de la dimension commune à toutes appartenances territoriales – qu’elles soient locales, nationales ou européennes – d’une part, et du choix du territoire privilégié d’autre part, dans le processus de développement de l’attachement à l’Europe. Par-delà les problèmes techniques de mesure et de contextualisation des attitudes, le choix de l’indicateur, ici, se révèle essentiel puisqu’il peut conduire à occulter la bidimensionalité fondamentale de l’identification à l’Europe et donc, à mésestimer totalement la contribution positive des attachements nationaux.

La notion de « fierté nationale » illustre bien cette caractéristique de l’identification aux territoires qui privilégie les collectifs. On constate d’abord que, dans les Eurobaromètres pris en considération depuis 1999, la fierté nationale est corrélée avec le niveau d’éducation : plus on possède un niveau d’éducation élevé, moins on est susceptible de se déclarer fier de sa nation. Par ailleurs, dans une enquête de 1999 sur l’opinion publique des Francophones de Belgique¹, le fait d’être « fier de son peuple » est associé plus positivement à l’importance de « faire partie des gens qui appartiennent au même peuple » et « faire partie des gens qui habitent au même endroit » qu’à d’autres appartenances socio-démographiques. De même, être fier de son peuple est aussi associé à un système de valeur plutôt matérialiste et donc, peu individualiste. À cet égard, dans ces analyses, il apparaît que la position consistant à ne pas être fier ou pas fier du tout de son peuple prend un sens réel et ne renvoie pas à une « non-opinion » : les appartenances localisées ne comptent que peu ou pas du tout pour les tenants de cette position, tandis que leur système de valeurs est nettement plus post-matérialiste que celui des autres. On peut faire l’hypothèse que ce sont justement les personnes se rattachant au second groupe dont il a été question, à la fois plus individualistes et universalistes, qui s’expriment au travers de ces réponses².

**

Il faudrait bien d’autres données pour la valider totalement, mais l’hypothèse que nous nous sommes efforcés d’étayer est la suivante. Pour rendre compte du développement de l’identification à l’Europe, il importe de partir des identités nationales en distinguant, au moins, deux logiques : une logique sociologique et une logique politique. En tant que système de frontières, l’Europe se construit sur les fondations jetées

1. Enquête post-électorale du PIOP (UCL), faisant suite aux élections législatives de 1999. Résultats non encore publiés.

2. Nous ne disposons pas ici des données comparables pour les autres pays et ne pouvons donc pas prolonger cette hypothèse au-delà du cas wallon.

par ses nations et non pas contre elles – du moins si on l'envisage d'un point de vue sociologique, c'est-à-dire en essayant de se reporter à la nature du sentiment d'appartenance que la Communauté cherche visiblement à susciter. Bien sûr, c'est compter sans les logiques politiques – qui sont celles de la concurrence plus que de la complémentarité des territoires de la citoyenneté – qui inspirent les hommes en charge du destin des pays de l'Europe, et dont les discours contribuent à structurer les opinions. Mais il reste que, tant qu'on s'en tient à une conception traditionnelle de la citoyenneté, nourrie par le sentiment d'appartenance à une communauté de destin définie par le territoire qu'elle habite, c'est la logique cumulative qui devrait, sourdement, par-delà les aléas et les secousses des périodes de mobilisation électorale et politique, l'emporter.

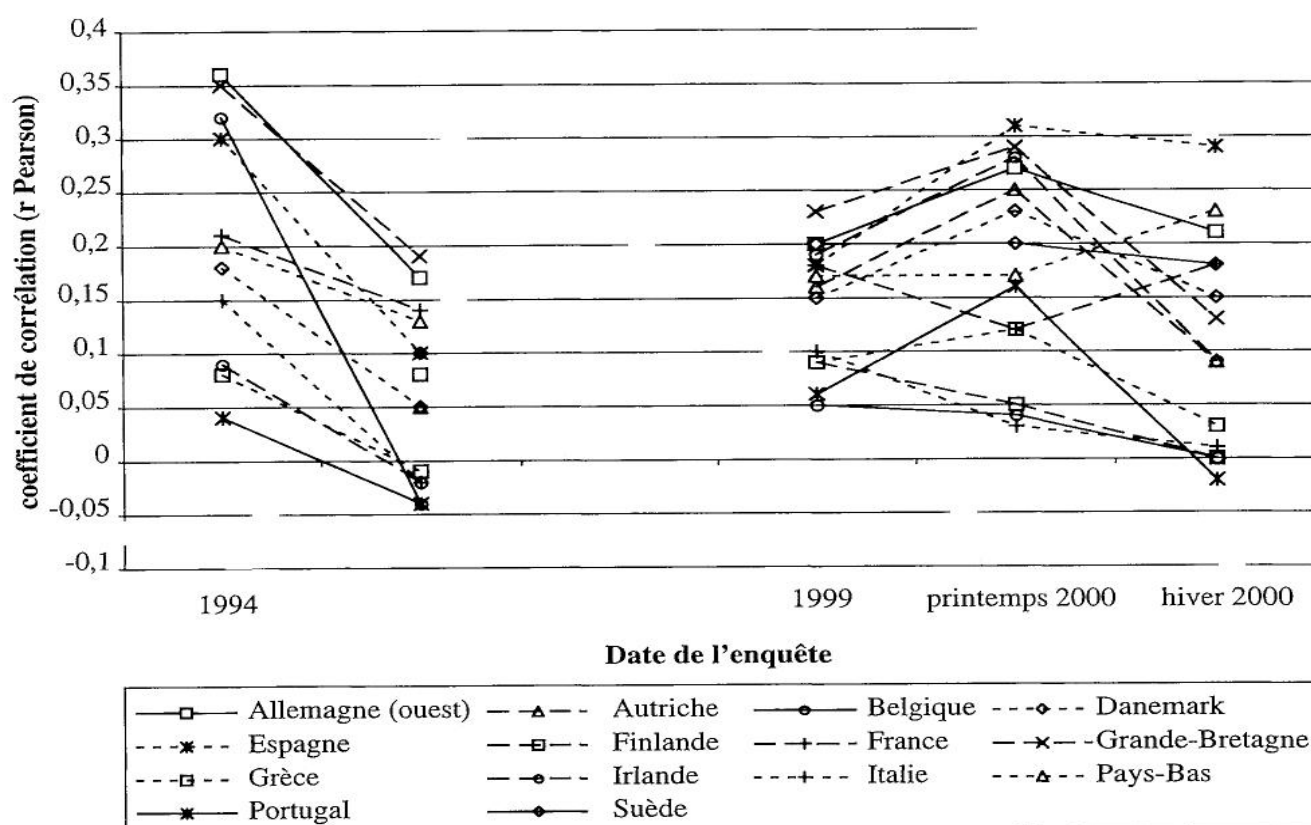
Cependant, les transformations du monde et, par-dessus tout, l'accroissement des phénomènes de mobilité érodent lentement ces fondements de la cohésion des démocraties en construction que furent les sentiments d'appartenance à des communautés territoriales – et surtout nationales¹. On est en droit de s'interroger aujourd'hui, avec plus ou moins d'inquiétude d'ailleurs, sur ce qui remplacera les nations non seulement comme cadre de fonctionnement des communautés politiques démocratiques, mais plus précisément, comme modèle et facteur d'apprentissage des solidarités collectives quelles qu'elles soient. À défaut, il faut donc peut-être, pour l'Europe notamment, penser une citoyenneté d'une autre nature, une appartenance à une communauté politique définie autrement que par les frontières du territoire qui l'héberge. Mais, pour séduire ceux qui s'identifient de moins en moins aux groupes en général et aux territoires en particulier, sans doute faudrait-il mettre en œuvre une autre Europe, moins exclusivement concernée par le devenir des siens, plus ouverte et plus active à l'échelle de la planète, devenue seul territoire légitime de ceux qui n'en veulent plus.

Annexe : Vérification graphique de l'effet du contexte électoral

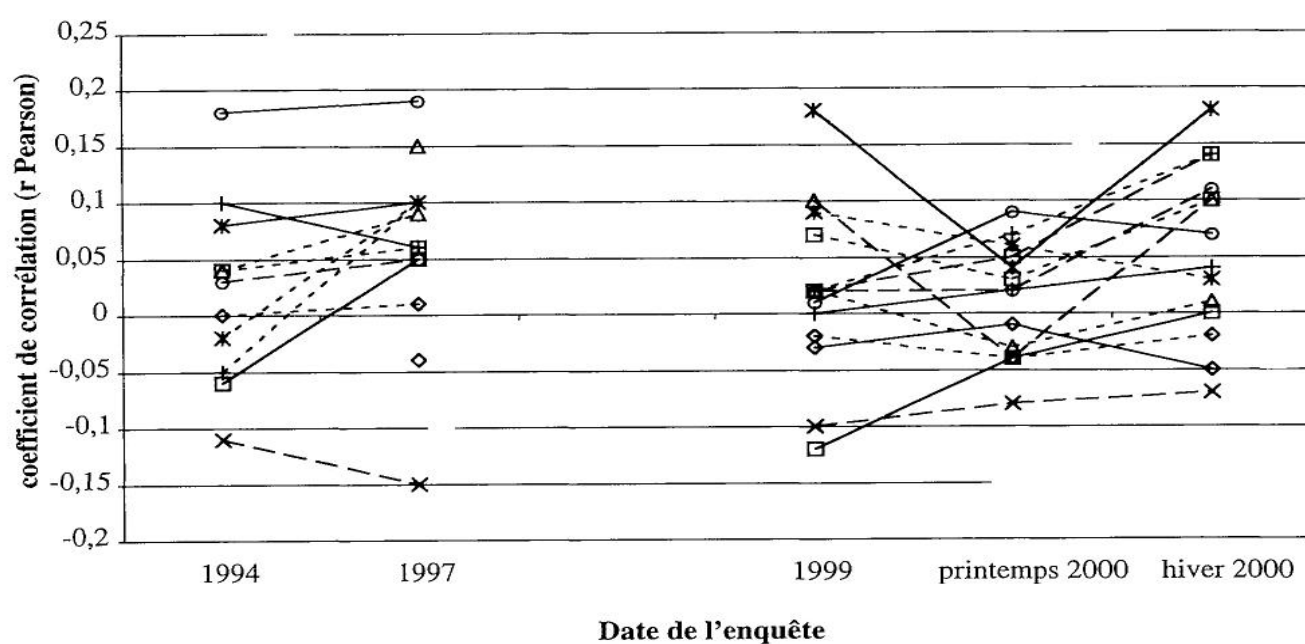
Comparaison de l'évolution des corrélations (deux à deux) entre les indicateurs de fierté nationale, identification à l'Europe et évaluation des bienfaits de l'appartenance de son pays à la Communauté européenne. Seul le premier schéma manifeste des régularités d'évolution qui permettent de faire l'hypothèse d'un effet de contexte.

1. Cf. notamment les analyses de Norbert Élias, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991.

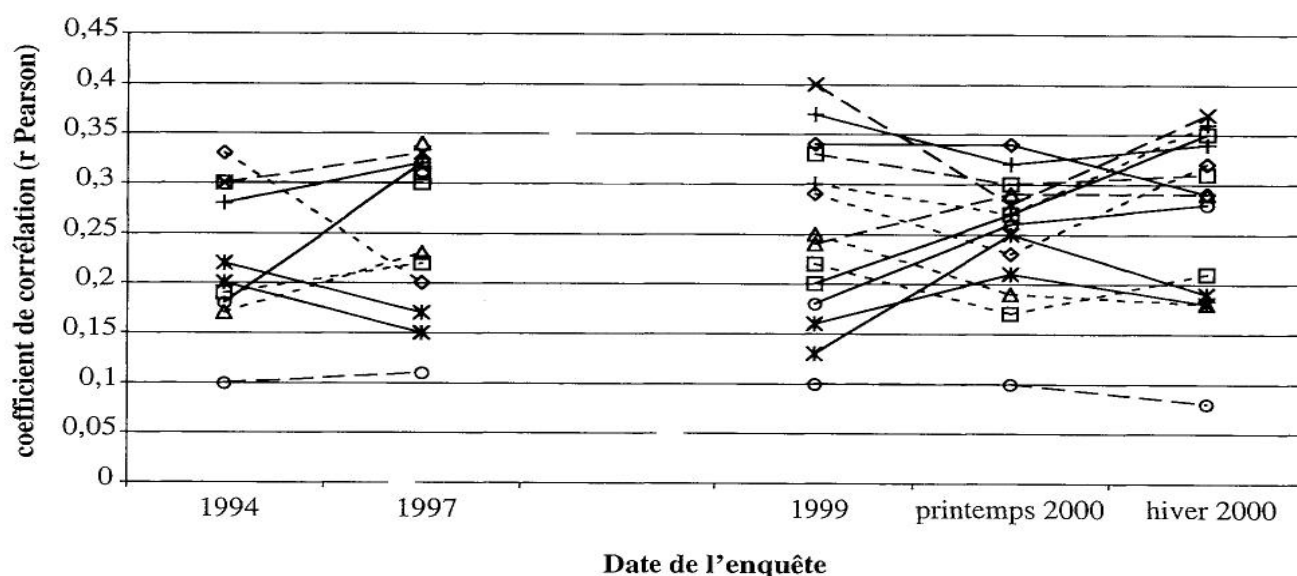
1. Fierté nationale et identification à l'Europe



2. Fierté nationale et appartenance de son pays à la CE



3. Identification à l'Europe et appartenance de son pays à la CE



Sophie Duchesne est chargée de recherche au CNRS, membre du laboratoire de la Maison Française d'Oxford et chercheuse associée au Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF). Sa thèse, portant sur les représentations de la citoyenneté en France, a été publiée sous le titre *Citoyenneté à la Française*, Presses de Sciences Po, 1997. Par la suite, elle s'est spécialisée dans les questions relatives aux identités territoriales d'une part, et de politisation, d'autre part (cf. le numéro récent de la revue *EspacesTemps* consacrée au repérage du politique, dirigé avec Florence Haegel). Elle s'intéresse aux questions de méthode et plus particulièrement à celles de l'entretien qu'elle a enseigné notamment à Sciences Po et sur lesquelles elle a publié plusieurs textes : sur l'épistémologie de l'entretien non-directif, (*Politix*, 35), sur la passation des entretiens non-préstructurés (dans *Les méthodes au concret*, CURAPP, 2000) et récemment, avec J.-M. Donegani et F. Haegel, sur les problèmes d'interprétation des entretiens de recherche (*Aux frontières des attitudes. Textes en hommage à Michelat*, Paris, L'Harmattan, 2002). Elle travaille actuellement à une analyse comparée de l'identité nationale au Royaume-Uni et en France. Ce texte poursuit une collaboration engagée il y a dix ans entre les deux auteurs, dans le programme *Belief in Government* de la Fondation Européenne de la science.

André-Paul Frogner est professeur de science politique à l'Université Catholique de Louvain, en Belgique. Son principal domaine d'intérêt est la politique comparée des pays occidentaux, ce qui l'a conduit à devenir membre fondateur du comité de rédaction de la *Revue Internationale de Politique Comparée*. Ses analyses comparatives ont d'abord porté sur les mécanismes de décision des gouvernements européens, comme en témoigne sa participation à plusieurs ouvrages collectifs parus sur ce sujet chez MacMillan sous la direction de Jean Blondel. Il a ensuite abordé le thème des identités politiques et territoriales, dans la foulée de sa collaboration avec Sophie Duchesne au projet *Belief in Government* et dans le cadre d'analyses comparatives des identités régionales entre la France et la Belgique, en coopération avec Élisabeth

Dupoirier et l'Observatoire Interrégional du Politique. Par ailleurs, il a également publié plusieurs ouvrages sur le système politique belge (particulièrement sur les élections en Belgique, où il est co-responsable des enquêtes nationales post-électorales), dont, avec Anne-Marie Aish, *Des élections en trompe l'œil : enquête sur le comportement électoral des Wallons et des francophones* (Bruxelles, De Bœck Université, 1999), et sur des thématiques plus générales, comme l'échange politique et la légitimité (dont, avec Paul-H. Claeys, *L'échange politique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1995), ou la dimension normative de l'action des partis. Après avoir été, durant deux termes, membre du Comité Exécutif de l'ECPR, il est actuellement membre du Conseil Exécutif de l'EPSnet.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

SUR LES DYNAMIQUES SOCIOLOGIQUES ET POLITIQUES DE L'IDENTIFICATION À L'EUROPE

Depuis les débuts de son existence, la Communauté Européenne suscite des inquiétudes quant à sa capacité à faire naître un sentiment d'appartenance de nature suffisamment forte pour asseoir la légitimité de son système politique. Au nombre des explications de la faiblesse de ce qu'on ose à peine désigner comme une « identité » européenne, l'idée que les attachements des Européens à leurs nations respectives feraient écran au développement de cette nouvelle identification figure en bonne place, surtout depuis la ratification du traité de Maastricht. Les données dont on dispose pour tester la validité de cette hypothèse à l'échelle de l'Europe – les enquêtes de l'Eurobaromètre – rendent les choses difficiles à traiter du fait des changements survenus depuis 1994 dans la formulation des questions. Néanmoins, il est possible de faire apparaître un effet de contexte électoral tout à fait intéressant : loin des périodes où le débat public autour de l'Europe est particulièrement soutenu, on n'observe aucun antagonisme dans les mesures d'attachement à l'Europe et à ses nations, alors qu'au moment des consultations européennes, notamment, on observe bien un tel antagonisme. Cet effet de contexte peut être interprété comme la conséquence de la bi-dimensionnalité des attachements territoriaux des Européens, combinant logique politique de choix entre des élites et des communautés politiques pour partie concurrentielles, et logique sociologique d'appartenance à des collectifs imaginaires.

ON THE POLITICAL AND SOCIOLOGICAL DEVELOPMENT PROCESSES OF THE COMMITMENT TO EUROPE

The European Community has always – that is, since its beginning – given cause for concern regarding its ability to arouse a feeling of belonging, strong enough to establish the legitimacy of its political system. Many explanations have been given for this weakness. The idea that the commitments of Europeans to their nation form a screen between them and Europe is very widespread, especially since the ratification of the Maastricht's Treaty. The database available to test this hypothesis is difficult to use, because of the many changes of wording having occurred since 1994. Nevertheless, it shows a very interesting electoral effect : far from the periods of sustained public debate on Europe, no antagonism can be measured between the variables of commitment to Europe and to its nations ; while a negative relationship appears between belonging to Europe and national pride during the European electoral campaigns. This contextual effect can be interpreted as a consequence of the bi-dimensional character of the territorial commitments of the Europeans, which combine a political logic of choice between elites and citizenries partially competitive, and a sociological logic of belonging to any available imaginary community.